L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 8 NOVEMBRE 1884.

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Aujourd'hui, les deux dernières représentations —DE—

WE, US & CO.

Matinée à midi. Le soir à 8.
8nov—1f

Académie de Musique de Bidwell.

Dimanche 9 nov.—une seule soirée.

THE TOURISTS,
In a Pullman Palace Car.
W. H. MESTAYER, THERESA VAUGHN,
Avec la troupe régulière.
8 nov—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Commençant Dimanche soir, 16 Nov.
MATINEES MERCREDI ET SAMEDI.
Première représentation en cette ville par la très populaire
Troupe du Théâtre Madison Square,
De la Comédie-Farce en trois actes, intitulée

THE PRIVATE SECRETARY,

La plus grande comédie écrite pendant des années et une des meilleures troupes de comédie qu'on ait jamais vues ici.
DIMANCHE, 16 nov—GUS WILLIAMS dans CAPT. MISHLER.
Attention à "MAY BLOSSOM". 8 nov—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

SAMEDI, 8 NOVEMBRE. Dernières représentations,

THE PAVEMENTS OF PARIS

Matinée à midi. Le soir à 8.
8 nov—1f

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

Commençant Dimanche, soir 9 Nov.
MATINEES, MARDI ET SAMEDI.

LILLY CLAY'S COMPANY
OF LADIES ONLY,
Dans le grand succès d'Opéra Comique de Londres et de Paris,

An Adamless Eden,

Comprenant un superbe olio de nouveautés américaines et européennes par des dames seulement.
DIMANCHE, 16 Novembre—MISS CARRIE SWAIN dans son nouveau jeu intitulé: THE LITTLE JOKER, par Fred Marsden.
8nov—

GRAND OPERA HOUSE.

D. BIDWELL.......................... Directeur

DIMANCHE, 9 NOVEMBRE.
MATINEES JEUDI ET SAMEDI.
Engagement de l'Artiste Favorite,

ANNIE BERLEIN comme Volta

Dans le chef d'œuvre de Geo. Hoey,

UNDER THE UPAS.

A la demande générale, Samedi en Matinée,

EAST LYNNE.

LUNDI, 17 nov—La DIVA Parisienne THEO et la Troupe d'Opéra Française de Maurice Grau.
8nov—

GRAND OPERA HOUSE.

AVIS EXTRAORDINAIRE.

A la demande de diverses Loges de "K. of P." et de nombre de citoyens, M. WARDE jouera, Samedi soir, 8 Nov., le rôle de "Damon", dans

Damon et Pythias.

7nov—2f

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA.

Au coin des rues Bourbon et Orléans,
CE SOIR,
Samedi, Dimanche soirs et Lundi en matinée, Le plus joli spectacle qui se soit jamais vu en ville, le grand drame équestre

MAZEPPA,

présentant l'incomparable actrice écuyère, Mlle ZOE PAYTON et son admirable jument arabe dressée GIPSEY.
Nouvelle troupe dramatique—Superbes décors nouveaux—Costumes élégants. Musique et Chœurs—Troupe de ballet au complet et 50 comparses.

N'OUBLIEZ PAS CECI.

que le prix d'entrée reste le même qu'autrefois. Entrée 10 cts. Siéges réservés, 25 cts.
On demande de jeunes dames pour la marche des amazones. S'adresser à W. M. Paul, directeur de la scène, de 10 heures a. m. à midi.
8 nov—

ENTREE GRARUITE.

—LA—

Grande Exhibition Orientale
S'ouvrira LUNDI, 10 Novembre,
Puis le public y sera admis tous les jours.
—ELLE A LIEU AU—
No 161 RUE DU CANAL.

Dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Sor., et comprend
UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE

CURIOSITES DE L'ORIENT,

Telles que: Nouveautés en bois d'olivier et de violette venant de la Terre Sainte, Sculptures arabes, Bijouterie turque, Articles en filigrane d'un dessin magnifique et d'un admirable fini.
Nous vendrons ce stock à 25 et 50 pour cent meilleur marché que l'année dernière, toutes les marchandises devant être écoulées d'ici au 1er janvier. Nous mentionnerons quelques-uns des articles dont les prix ont été réduits:

Essence de rose, 75 cts., ancien prix	$1 00
Casquettes pour enfants, 75 cts., ancien prix	1 25
Casquettes pour homme, $1, ancien prix	1 50
Colliers et bracelets en musc, 15 cts., ancien prix	25
Porte-plumes, 10 cts., ancien prix	25

Tous les autres objets réduits dans la même proportion.
Nous offrons aussi au public 10 000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.
ALI & KAURT, Propriétaires.

ENTREE GRATUITE.

8nov—1m.

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
15mars— Seul propriétaire et fabricant

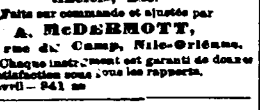

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
152 rue du Camp, Nile-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
28avril—241 m

LEON OUEYROUZE.

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
27 RUE DECATUR,
mars—1an Nile-Orléans.

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PERRZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue Saint Rampart.
nov—84—1a

SPECTACLES BALS, &c.

Grunewald Opera House.

EUGENE ROBINSON...Directeur.

CE SOIR ET

Tous les soirs—Matinées MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE.
Début de la

Vraie Troupe d'Opéra Comique,

Dans la charmante pièce de M. Lecocq,

LE PETIT DUC,

Représentée par
50 artistes, 10 danseurs et danseuses,
30 jeunes dames en Amazone.

Très fort personnel, grand chœur, magnifiques costumes, décors nouveaux et un orchestre complet, sous la direction de Philip Gruenling.
Admission—50c, 75c et $1. Places réservées aux matinées 50c dans toute la salle. On peut obtenir des places réservées six jours à l'avance au bureau du contrôle. Le bureau est ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. 4nov

LE LIEU FAVORI POUR LES DAMES ET LES ENFANTS.

ROBINSON'S
DIME MUSEUM and THEATRE

GRAND SUCCES.

13,763 personnes ont assisté le premier jour.
7,965 Souvenirs donnés aux dames.

Amenez les Dames,
Amenez les Enfants
Voir la Grande Compagnie Double.

Plus de Curiosités, plus d'Artistes
Qu'aucun autre Musée en Amérique.

Ouvert tous les jours de 10 a. m. à 10 p. m.
Représentations toutes les heures.

DIX SOUS POUR TOUS, DIX SOUS.
6nov—

INSTITUTIONS.

Classe d'espagnol.

MLLE B. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à l'Institution Curto, coin St Philippe et Prieur, le premier LUNDI de novembre, de 5 à 6 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine,—le Lundi, le Mercredi et le Vendredi.
Les personnes — dames et demoiselles,—qui voudront faire partie de la classe sont priées de s'adresser à Mme Curto, coin St. Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 514 rue Magazine. 17 oct -1 mois

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rocheblave, Nile-Orléans
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.
Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre
Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J,D.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'Institut 17 août

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magazine, près Felicity.
26mars—

Restaurants.

Restaurant français et Salon d'huîtres de Jules.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Restaurant et un Salon d'huîtres au No 169 RUE DES REMPARTS, près du marché Poydras, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de meilleur provenant du marché ou du lac. Vins et liqueurs de choix.
JULES MANAUD, Propriétaire.
11 oct—3m,M,J,D

RESTAURANT PIZZINI,

182 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans le maison
21 oct—1an

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.
"*Messieurs:* Mon père demeure à Glover Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.
Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Vilavaso "K" Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.
26 août—

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 58 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1,50; three months, 75 cents.

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN,
MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE
—DE—
LA COMPAGNIE DE

LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 11 NOVEMBRE 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans. Lne.
(P. O.

Adresser les lettres enregistrées et faire mandats poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

UN cuisinier boulanger et patissier désire une place dans une famille. S'adresser No 71 rue St Louis, en indiquant le prix qu'on désire donner. J. Merzeau. 8 nov—3f

ON demande—Un domestique de maison au No 396 rue du Canal. Bonnes recommandations exigées. Bons gages donnés.
8 nov—6f

ON demande immédiatement une nourrice sans enfant au No 291 de la rue Royale.
8 nov—2f

A LOUER.

A louer—Un magasin spacieux au-dessous de l'Hôtel des Etrangers, No 131, rue Chartres. S'adresser à l'hôtel. 8 nov—4f

A VENDRE.

A vendre—Une maison, couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov— Me, Dim &c

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*
29 avril

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE DE CONSTABLE.

Peter McGreevey vs. C. Woodridge.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 7014—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Thos R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, en face de mon entrepôt, No. 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, MARDI, 18 novembre 1884, à midi, ce qui suit:
Un cheval noir et un spring wagon, avec harnais.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable.
7 nov—7,12,18

E B. Chevalley & Co. vs. J. Schmith.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans, No 7852—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les lots Nos 5 et 6 de l'îlet No 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Général Taylor et Austerlitz, 6me District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Spearing, notaire, le 2 février 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT, Constable.
29 oct—29—5,12,19,26, nov 3 déc

MONITION.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:

ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jas. P. Guinault, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division E, le 2[illegible] mars 1884 et signé le 4 avril 1884, dans l'affaire intitulée "Blanche Beebe vs. Estelle Beebe et als.", pour un partage, No 941[illegible] du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressé à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372, 2373 de la loi No 98, approuvée le 10 mars 1870 et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane
Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quel quelconque, d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
A la vente susdite la propriété ci après décrite M. Auguste Hoffman est devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cent cinquante piastres ($7350), un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.
Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente faite par le dit Jas. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 24me jour d'octobre 1884.
Trois certains lots de terre, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Louisiana, les rues Toledano, Coliseum et Prytania, désignés par les Nos. 8, 9 et 10 de l'îlet No. 17 sur un plan dressé par Jules D. Dreux, voyer, annexé à un acte de partage passé devant T. Guyol, notaire public le 20me jour d'avril 1855, lesquels dits trois lots de terre Nos. 8, 9 et 10, mesurent chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt-huit pieds de profondeur et avec tous les droits, passages et servitudes en dépendant.
Nlle-Orléans, 27 octobre 1884.
HENRY L. LAZARUS, Juge.
JULES VIENNE, greffier.
28oct—3f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession Wilhelmina Schorr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 12,589—Division A.—Attendu que Catherine Schorr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Wilhelmina Schorr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8nov—8 12 16

Succession de William Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 12,589—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Butler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 nov—8 12 16

Succession de Mme Marie Louise Cauvin, veuve de Pierre U. Gueringer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,176 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre U. Gueringer, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6nov—6 11 15

Cardona & Cook vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 10,920—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Cardona & Cook et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James J. Corcoran, Syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 nov—5,9,14

Succession de W. Keaghey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,550—Division D—Attendu que P. S Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. Keaghey, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 nov—5 9 14

Succession de Theresa Knackhart, femme décédée de Daniel Lanahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,440 -Division B-Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Daniel Lanahan, tuteur naturel, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1 nov—1 5 9

Succession de William H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,439—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Carleton Hunt, Exécuteur Testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4nov—4, 8, 13,

Succession de Louis Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5059—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par James Arthur Blanc, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 nov - 4,8,13

Succession de Michael Sandford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,065—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30oct—30—4,8 nov

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT

Belles Vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 11 novembre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, à Carrollton, à l'écurie de M. Maximen Ferran, à l'encoignure des rues Green et Carrollton Avenue—
20 vaches laitières plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler. Un excellent cheval, parfaitement garanti.
Conditions—Jusqu'à $50 comptant et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
8 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Arthur McLaughlin vs. Morris Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3177.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux lots de terre, numéros un et deux de l'îlet numéro 390, borné par les rues Première, Clara, Deuxième et Martin (maintenant Willow) Les dits lots mesurent au pied américain comme suit, à savoir: Le lot numéro Un étant l'encoignure mesure vingt-trois pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de cent vingt-six pieds six pouces entre lignes parallèles et de face à la rue Clara, et le lot numéro deux attenant au lot numéro Un, mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt-six pieds six pouces entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de A. De armas, du 28 mai 1871, annexé à un acte passé pardevant J Cuvillier, notaire, le 31 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward Miller vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,406—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 octobre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges qui y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement ville de Carrollton, paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet désigné par le numéro "Onze C" sur le vieux plan de la dite ville de Carrollton, maintenant îlet numéro quatre vingt huit sur le nouveau plan du dit Septième District qui est borné par les rues Levée, Deuxième, Jefferson et Cambronne. La dite portion de terre étant composée de tout le lot numéro douze et de la plus grande partie du lot numéro onze et d'une petite partie du lot numéro dix. La dite portion du lot numéro dix mesure dix sept pieds et un pouce de face à la rue Deuxième sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne du lot numéro onze, commençant à la rue Deuxième et soixante-cinq pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne qui la divise de l'autre portion du dit lot numéro dix, puis une autre profondeur en fermant graduellement de la ligne qui le divise du lot numéro onze; la dite portion du lot numéro onze mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, soixante-cinq pieds six pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro douze, quatre-vingt six pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot numéro dix, commençant à la rue Deuxième, puis une autre profondeur sur une ligne oblique vers la rue Jefferson jusqu'à la rue Deuxième, et vingt-sept pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Levée, et le dit lot numéro douze mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, trente-cinq pieds de face à la dite rue Jefferson et soixante-cinq pieds et six pouces de profondeur sur la dite ligne du lot numéro onze.
Conditions—Comptant sur les l'eux
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 oct—14 21 28 nov4 11 15

Edward Miller vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 10.406—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 octobre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de comptes à recevoir que l'insolvable a remis conformément à une liste déposée en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
4 nov—4,11,15

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

H. F. Bridewell & Co contre Leurs Créanciers. — No 12,557. Division "E"

ORDRE DE COUR - La cession de biens des pétitionnaires, de la raison commerciale H. F. Bridewell & Co, et aussi de Henry P. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la dite raison est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue, pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville le mardi 9 décembre 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des pétitionnaires et pour élire un syndic; et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que M. M. Cohen Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1884.
(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
4 nov—3 fois en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Auguste Marx, vs. ses créanciers. — No 12,590. Division D.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Marx, ait lieu et soit convoquée pardevant Paul Rench, notaire, le 27 novembre 1884, pour délibérer sur l'applicant ou du pétitionnaire pour un sursis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne du dit Auguste Marx soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. Anatole Briengue, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1884
(Signé) A. L. TISSOT.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, siégeant à la place de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, division D, maintenant absent.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.
28 oct—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement contre leurs créanciers.
No. 11,701—Division B.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de P. E. Brulatour & Co et de P. E Brulatour individuellement soit convoquée et ait lieu devant Jules F. Meunier, notaire, lundi, 24 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour arrêter les conditions et l'époque de la vente des propriétés foncières livrées par les insolvables ci-dessus, conformément à la pétition ci jointe et à la loi.
Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1884.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22oct—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—

J. G. Lewis contre ses créanciers. — No 12,373, Division E.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des demandeurs John G. Lewis & Co. et John G. Lewis individuellement et comme seul liquidateur de la dite maison John G. Lewis & Co, soit tenue devant Joseph D Taylor, notaire de cette ville JEUDI 27 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les demandes des pétitionnaires, qui sollicitent un sursis. En attendant toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires seront suspendues, et A. J. Murphy, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans 22 octobre 1884
Signé HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
24 oct—3f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

J. B. Moore & Co. vs. leurs Créanciers. — No. 12,249.

ORDRE DE COUR—La cession des propriétés des pétitionnaires, est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue, conformément à la loi, pardevant George C. Préot, notaire, à son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le 15 novembre 1884, pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et que H. Renshaw Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues; et que J. B Moore soit appointé syndic provisoire sous un cautionnement de six mille dollars.
Nlle-Orléans 6 octobre 1884.
[Signé] A. L. TISSOT, juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8oct 3f

Christian Woman's Exchange

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.
Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.
L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.
L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.
M. E. AUZE, Secrétaire.
12sept—

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence à étage rue St Philippe entre les rues Trémé et Marais.

Cottage rue Orléans entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Madame Dominique Collignon.

—Vente pour effectuer un partage—

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 8 novembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles—
1° Un lot de terre situé dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Trémé, Ursulines et Marais, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes.
Ensemble une résidence à étage en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres à chaque étage - dans la cour une cuisine basse avec hangar et au fond du lot une batisse en bois à étage contenant en tout quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc, etc.
2° Un lot de terre, situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste Anne, mesurant 29 pieds de face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces 3 lignes. Ensemble, une maison basse en bois avec galerie sur le côté et quatre chambres; cave, lieux d'aisance, etc, etc.
Le tout d'après plans maintenant à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs, en sus du prix d'adjudication.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acheteurs.
Actes de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs. 1nov—1 au 8

Jolie résidence en briques, formant encoignure aux rues Royale et Hôpital.

Vente positive pour effectuer un partage.

PAR JAS. P GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 8 Novembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—
Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Hôpital et Quartier. Lequel lot de terre mesure 42 pieds 1 pouce de face à la rue Royale sur 93 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Hôpital. Ensemble une jolie résidence en briques, ayant salon, salle à manger et chambre à coucher, au grand cabinet haut avec cave au dessous; une batisse en briques à étage attenant à la maison ayant quatre chambres, une autre batisse en briques à étage dans la cour ayant plusieurs chambres, citerne, hydrant, lieu d'aisance, cour dallée, etc. Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons portant huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884 seront à la charge de l'acquéreur en sus du prix de vente.
Acte de vente pardevant Ed. A Peyroux, notaire aux frais de l'acquéreur.
1er nov—

Actions et Billets.

Succession de William A. Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 novembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1884—
Les actions et billets suivants:

BILLETS A ORDRE.

1° Un billet à ordre de $891 50, tiré par B. Dreyfus à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., et par eux endossé, daté 19 août 1880, payable à 90 jours de date, lequel billet a été protesté pour non paiement le 20 novembre 1880 par Joseph Cohn, notaire, d'après certificat annexé au dit billet.
Un billet à ordre de $1300 tiré par B. Dreyfus à son propre ordre et par lui endossé, daté 24 août 1880, payable à quatre mois de date.
Un certain billet à ordre de $1200 tiré par B. Dreyfus à son propre ordre et par lui endossé, daté Nouvelle-Orléans 24 août 1880, payable à 90 jours de date
Un billet à ordre de $683 90 [illegible]00 tiré par John G Rowland à l'ordre de MM. Bell, Wisdom & Co, daté Nlle-Orléans 2 septembre 1880 payable à un jour de sa date.
Un billet à ordre de $507 [illegible] tiré par Frank E. Yuile à son propre ordre et par lui endossé, daté Nlle-Orléans 31 août 1880, payable à 60 jours de date
Un billet à ordre de $330 10 payable à 90 jours de date tiré par Frank E. Yuile à son propre ordre et par lui endossé.
Un billet à ordre de $2763 35 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 2 août 1880, payable à quatre mois de date.
Un billet à ordre de $1759 53 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co, daté Nlle-Orléans, 11 août 1880, payable à 90 jours de date
Un billet à ordre de $3959 48 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co, et par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 11 août 1880, payable à cinq mois de date.
Un billet à ordre de $1659 77 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co, par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 18 août 1880, payable à 90 jours de date.
2° Un lot de certificats d'actions, billets et d'autres papiers d'aucune valeur dans une enveloppe marquée A
3° Un certificat d'action, No. 150 de l'Exposition internationale au Coton d'Atlanta.
4° Un certificat d'action No 612, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
1 oct—1,8,15

Succession de Jean Gégone.
Vente pour effectuer un partage.

Résidence, étable à vaches, et terrains vacants près du Fair Grounds.

PAR JAS P GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 novembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—
1° Cinq lots de terre désignés par les Nos 1 à 5, dans l'îlet compris entre les rues Dupré, White, Dabadie et Aubry. Lesquels lots de terre mesurent ensemble 150 pieds de face à la rue Dabadie, sur 140 pieds de profondeur et face à la rue Dupré. Ensemble une étable à vaches pouvant contenir 40 têtes d'animaux. Aussi une résidence contenant quatre chambres, avec galerie sur la façade,—sur le côté une cuisine double, latrines, puits, deux citernes, poulailler, etc.
2° Cinq lots de terre vacants situés dans le même îlet, désignés par les Nos 6 à 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dabadie, sur 100 pieds de profondeur—le lot No 10 formant encoignure des rues Dabadie et White
3° Deux lots de terre situés dans le même îlet désignés par les numéros 11 et 12—mesurant ensemble 57 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue White sur 150 pieds de profondeur.
Ensemble une maison basse en bois ayant quatre chambres, avec auvent sur l'arrière. Dans la cour une écurie avec chambre attenante, cave, puits, citerne, lieux d'aisance, jardin, etc, etc.
4° Deux lots vacants, situés dans le même îlet, désignés par les Nos 27 et 28, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Dupré sur 150 pieds de profondeur.
5° Quatre lots de terre vacants cultivés en jardin, dans l'îlet compris entre les rues Dabadie, Dupré, White et Ozange, désignés par les Nos 1 à 4, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Dabadie sur 157 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur.
Le tout d'après les plans exposés à la Bourse
Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant Anatole Ker, notaire aux frais des acquéreurs.
1er nov—1,9 au 15

Trois magnifiques îlets de terre faisant face à la rue du Canal, dans le voisinage des résidences de feu Wm A. Bell et de M Escobal.

Succession de Wm A. Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division—No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI, 6 décembre 1884, il sera vendu à midi précis, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date des 9 et 28 octobre 1884, les propriétés suivantes, savoir—
1° Un îlet de terre comprenant 26 lots formant l'îlet renfermé par les rues Canal, Gasquet, Alexandre et Napoléon, mesurant 314 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur chacune des rues Canal et Gasquet, 349 pieds 8 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre; ensemble deux cottages et arbres à ombrages sur la façade.
2° Vingt lots de terre désignés par les Nos 4 à 23 de l'îlet renfermé par les rues du Canal, de la Douane, St-James et St John, mesurant ensemble 225 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, 324 pieds de face à la rue de la Douane, 203 pieds 4 pouces sur la rue St-John et 213 pieds 4 pouces sur la rue St-James; cette propriété est entourée et contient un cottage et se trouve dans le voisinage de la résidence de feu Wm A. Bell.
3° Vingt-deux lots de terre formant l'îlet entier renfermé par les rues Banks, Baudin, Clark et Genois, désignés par les Nos. 1 à 22 inclusivement, lequel îlet mesure 227 pieds 1 pouce 2 lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin et 319 pieds 6 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Clark et Genois. Le tout d'après les plans qui seront exhibés à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ainsi que toutes les clauses de sécurité d'usage.
Les Taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs sur adjudication.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1, 8, 15, 22, 29 6 déc.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété élégante dans le Sixième District.

Succession de Dominique Bertin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 12,141.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 8 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 30 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'Avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 161 pieds 5 pouces entre lignes parallèles au pied américain.
2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, désigné par le No 6 et mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 161 pieds 5 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.
3° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, et mesure 48 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leurs adjudications les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
2 oct—2,11,18,25—1,8 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage rue Douane

Succession de Harriett Jane Epps, épouse décédée de Justin J. Boisseau.

No 12,686—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 8 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 30 septembre 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 se touchent, et mesurent chacun 26 pieds 1 pouce de face à la rue de la Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire.
8 oct—8 18 25—nov 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée près du Terrain de l'Exposition

ET

Résidence cottage à deux corps de logis Nos 70 et 72 rue Washington.

Succession de Euphemia Berthand, épouse de B. R. Coffey.

No 3,148—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1884, il sera vendu, à l'encan, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—
1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la ligne de la propriété Foucher de Ciroé (maintenant Parc Supérieur de la ville), Live Oak ou Constance, les rues Calhoun et Laurel; le dit terrain forme le coin des rues Calhoun et Live Oak ou Constance, et mesure 144 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Calhoun sur 135 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Live Oak ou Constance.
Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage, ayant 8 chambres, etc.
2° Un morceau de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Chippewa; le dit lot mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis, recouverte en ardoises et désignée par les Nos. 70 et 72 rue Washington.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque et privilége de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs devront faire assurer les propriétés et transférer les polices, et assumer en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Lareche, notaire.
12 oct—12 14 21 28—nov 6 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage à deux corps de logis,

No 276 rue Clara, entre Clio et Erato

Succession de Charles T. Vicellio.

No 9470—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ville de la Nlle Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1884, il sera vendu:
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Clio et Erato, désigné comme le lot No 5 et mesurant 32 pieds de face à la rue Clara, sur 126 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence cottage - deux corps de logis, avec bâtisse à deux étages dans la cour—désignée par le No 276 rue Clara.
Conditions de la vente - Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec les clauses pénales de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et garantie par hypothèque et privilège de vendeur; les améliorations devront être assurées et les polices transférées par l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.
12 oct 12,14,21,28 6,15 nov

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Deuxième état de situation annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie	$240,034 65	
Risques maritimes	48,109 93	
Risques de rivières	26,973 43	
		$315,118 00
A déduire:		
Pertes sur l'incendie, payées	$53,402 76	
Pertes sur les mers, payées	18,327 09	
Pertes sur les rivières, payées	13,974 00	
Escomptes et commissions	38,710 84	
Réassurances	38,631 72	
Primes remboursées	13,921 01	
Agences et déponses	1,584 47	
Taxes et licenses	11,585 86	
Dépenses, moins l'intérêt	1,675 32	
Pertes non ajustées	14,250 48	
		206,063 06
		$109,054 95
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883	$66 909 95	
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes	30,145 00	
Versement au fonds de réserve	5,000 00	
Réserves pour les pertes non ajustées	7,000 00	
	$109 054 95	

ACTIF.

Comptant en caisse	$45,166 71
Bons des Etats-Unis	95,850 00
Bons consolidés de la ville	143,125 00
Autres bons et actions	19,230 00
Prêts sur hypothèques	39,709 99
[illegible] à primes	12,106 1[illegible]
Prêts sur nantissement	111,124 24
Primes en voie de perception	35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp	32,750 00
Meubles de bureau	1,000 00
	$436,903 88

PASSIF.

Capital-actions	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour des primes non échues	66,909 95
Intérêt et dividende non payé	1,099 45
Pertes non ajustées et non payées	21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884	17,645 00
	$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.
WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire
ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. BUDDIG,	J. H. KELLER,
J. B. CAMORS,	C. H. MILLER,
M. FRANK,	JOHN NELSON,
E. FRANK,	FRANK RODER,
R. FROTSCHER,	J. H. RENGSTORFF
F. FISHER,	F. RICKERT,
H. R. GOGREVE,	L. P. ROUQUETTE,
S. GUMBEL,	A. G. RICKS,
A. J. GOMILA,	WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN,	H. SCHULTZE,
S. HYMAN,	LOUIS SCHWARTZ,
KLUSU KEIFFER,	X. WEISSE

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Billets, comptes courants et jugements.

Robert Fasnacht vs ses créanciers.

No 6021.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 octobre 1884, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—
Un grand nombre de comptes courants, des billets et des jugements contre diverses personnes, ce qui apparaît pleinement et particulièrement décrits dans le bilan de l'actif du dossier de ladite Cour, et dont une copie sera montrée au lieu et à l'heure de la vente.
Conditions, comptant.
5 nov—5 8,9,14, 15 nov

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et terrains nus dans le Deuxième District.

La jolie résidence en bois à deux étages, avec un grand terrain, No 157 rue Dorgenois, entre Domaine et St Philippe.

Cottage seul et terrains nus sur les rues St Philippe et Broad.

Succession d'Edward Abell, décédé.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 11,957.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES, WARREN HOMES, encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 8 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division C, maintenant absent en congé, en date du 23 septembre 1884, Dossier No 11,957 pour compte de la succession d'Edward Abell, décédé, à l'encan, il sera vendu
1° Un certain morceau et portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad, St-Philippe et Dumaine, désigné comme lot A, et mesure 61 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dorgenois, 67 pieds 9 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 187 pieds 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, ayant 12 ou 14 chambres, maison à lavage et du bois, etc., et connu comme No 157 rue Dorgenois.
2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite et la touchant dans le fond, désigné comme le lot B, mesurant 78 pieds 4 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot A et a une profondeur de 287 pieds 9 pouces et 6 lignes
3° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même District et îlet, touchant à la propriété ci dessus décrite et désigné comme lot C, mesure 67 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade à la rue Broad de 100 pieds, entre lignes parallèles et ferme le coin des rues Broad et St. Philippe
4° Quatre lots de terre de valeur, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, et désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10. les dits lots se touchant et mesurent: le lot No 6, 33 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, les améliorations consistent en un cottage pour résidence, renfermant 4 chambres, balcon sur la façade et le côté, citerne, etc.
Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations sur le lot No 9 consistent en un cottage pour résidence contenant 5 chambres, cuisine, citerne, etc., avec balcon sur la façade et le côté.
Les lots Nos 7, 8 et 10 sont vacants.
5° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, et désigné comme lot No 12, mesurant 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage pour résidence, cuisine, 3 chambres, cave, etc.
Les mesures ci-dessus, plus ou moins, sont au pied américain, et conformément à un plan dressé par Jno B. Brano, arpenteur, en date du 10 avril 1882, et à un plan fait par Chas Schrader, en date du — octobre 1884.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer sur les lieux 10 pour cent pour prendre de la vente.
Actes de vente pardevant E Bouny, notaire aux frais des acquéreurs.
5 oct—5,12,19,26 oct - 2, nov à la vente

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété désirable dans le Deuxième District.

Succession de Mme Anna Cledes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 11,242.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite, à savoir—
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par la lettre A et numéro 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 67 pieds 10 pouces de l'autre côté, et 64 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, touchant en partie au lot No 7.
Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue St-Jean, 68 pieds 10 pouces dans le fond, 99 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur un côté, 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre côté.
Conditions - Comptant
Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, au frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
1er nov- 1.8 15,22,29—6déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Quatrième District.

Rue Annonciation, entre celles Première et Soraparu.—Un cheval, un wagon, une charrette, deux vaches, un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers.

Succession de Mathias Walter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 12,060.

PAR B ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Première, Soraparu et Annonciation, lequel lot est désigné par le No 12 et mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes.
Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant Frederick Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur; lequel devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

ET LE MEME JOUR,

à 10 heures, au local ci-dessus désigné, pour le compte de la même succession, en vertu du même ordre, il sera vendu—
Un cheval, deux vaches, un wagon, une charrette et un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
1er nov—1,8,15,22,29 - 6 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.—Effets mobiliers, etc.—Successions de John Ehrlicher et de Mme Elizabeth Ehrlicher, sa femme, consolidées.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —Division A., No. 12,140.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Soniat et Roberts, désigné par le No 6 et mesurant 32 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 105 pieds et 3 lignes sur la ligne la plus près du côté de la rue Soniat et 102 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre côté et 32 pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain.
Conditions - Comptant.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente
Et le même jour, à 10 heures du matin, au No 1623 rue Tchoupitoulas, en vertu du même ordre et pour le compte de la même succession, je procéderai à la vente d'un assortiment général de meubles de maison et effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
12 oct—12 19 25—nov 1 8 15

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public 16 déc—1

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé
Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light.
247 à 251 rue Magazine.
19 sept— Nlle-ORLEANS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Actions de compagnies d'assurances, argenterie, montre et boucles d'oreilles en or,

Succession de Mme Charlotte Piffet,
No 10,421—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale.—MERCREDI, 19 novembre, 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 3 novembre 1884, pour le compte de ladite succession:
20 actions du capital de l'Association d'assurances de la Nlle-Orléans.
1 montre en or.
1 paire de boucles d'oreilles.
1 lot d'argenterie de table.
Conditions: comptant avant livraison des articles. 8nov—

Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, Rue Amour, entre Barthélemy et Mazant.

Succession de Henry Beyer.

No 11,338.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 22 novembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant en congé, en date du 4 octobre 1884, pour le compte de la dite succession, ses propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 de l'îlet No. 17, qui est borné par les rues Amour, Mazant, Bons-Enfants et Barthélemy, d'après un plan dressé par John Schnetder, le 16 janvier 1837, déposé en l'étude de A. Ducatel, comme plan No. 21, du livre de plans No. 1, lesquels lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Amour sur 198 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations sur le lot No. 2 comprennent une petite maison cottage avec une chambre, et sur le lot No. 3, une jolie maison cottage avec trois chambres et corridor, bâtisse dans le fond, cave, etc., orangers, etc.
Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans au gré de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilége de vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs devront assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur pleine valeur et transférer la police d'assurance au détenteur des dits billets et payer tous les frais d'avocat fixés à cinq pour cent, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 oct—18 2.—1,8,15,22 nov

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.

Dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé—No 10,420—Succession de Mme Louis Werner, sa femme,—No 11,323.

Vente à l'encan, pour du comptant.

PAR W. I HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 15 novembre 1884 à midi, à la Bourse Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu de et conformément à deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Division A, dans l'affaire de la succession Fred. Hecker, décédé, dossier No 10,420, en date du 9 octobre 1884, et l'autre de l'Honorable W. T. Houston Juge de la Division B, dans l'affaire de la succession de Mme Louis Werner, femme décédée de Fred. Hecker, Dossier No 11,323, en date du 15 octobre 1884, à l'encan il sera vendu—
Deux certains lots de terre ensemble avec tout à les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, Market et St James, désignés par les Nos 1 et 2 et se touchent, mesurent chacun 29 pieds 8 pouces de face à la rue New Levee, sur une profondeur de 118 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues New Levee et Market; étant la même propriété acquise par le défunt de Mme M. C. Livaudais et autres, par l'acte passé devant Théo Guyol, notaire, le 16me jour de juillet 1865.
Les améliorations consistent en une belle maison en briques à deux étages bien bâtie, couverte en ardoises, subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et résidences à l'étage supérieur, et dans le fond des pavillons, cave, etc., ainsi qu'une forge sur un côté du lot, et un grand hangar en bois, cuisine et chambres bâties sur à la fois en chacun des lots. Un grand verandah sur la façade et sur le côté couvrant toute la banquette. Les magasins sont presque neufs et en parfait état.
Conditions, comptant en passant les titres. 10 pour cent seront requis au comptant sur les lieux.
L'acquéreur assumera en outre de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.
12oct—12 19,26—nov2,9,15

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle Orléans, ce 18 janvier 1884
Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883:

Primes sur risques de feu	$499,634 92	
Primes sur risques de mer	98,191 53	
Primes sur risques de rivière	23,466 14	
		$621,292 60
A ajouter— Primes non acquises de 1882 acquises en 1883		140,426 00
Total des primes		$761,718 60
A déduire Primes sur risques non terminés	$158,474 00	
Primes remboursées	5,258 02	163,732
Primes nettes acquises		$597,986 5
A ajouter—Intérêts et profits et pertes		14,137 13
		$612,123 71
Pertes payées sur les risques de feu	$263 759 05	
de marine	46,308 83	
de rivières	4,144 02	
Pertes non ajustées	20,000 00	
	334,211 90	
Réassurances	106,410 33	
Réfaction (Rebate)	24,296 26	
Commission d'Agences	69,825 88	
Dépenses d'Agences	9,486 69	
Taxes et Licences	3 544 08	
Dépenses de Bureau	28,278 32	
Dépenses casuelles	3,781 53	579,834 99
Bénéfice net		32,288 72
En moins— Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883		15,000 00
Balance des Bénéfices		$17,288 72

ACTIF

200,000 Bons des Etats Unis 3 0/0. 70,000 Bons des Etats Unis 4 0/0	$289,000 00
Argent en caisse	55,901 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	37,953 87
Propriétés foncières	1,500 00
Prêts sur hypothèques	63,806 20
Effets à recevoir	3,868 32
Actions	3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association	5,119 68
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$532,091 75

PASSIF.

Capital payé en plein	300,000 00	
Fonds de réserve	34,203 53	
Dividendes non réclamés	2,125 50	
Pertes non réglées	20,000 00	
Primes sur risques non expirés	158,474 00	
		514,803 03
Surplus		$17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LEON SERE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.
G. LE GARDEUR, Jr., Notaire.

[illegible] le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0/0) pour le second semestre de capital de l'Association.
LEON SERE, Secrétaire.

DIRECTEURS:

HENRY ABRAHAM,	TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX,	THOS WILTZ,
HY. TREMOULET.	DAN'L WENDLING,
E W HUNTINGTON.	JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX,	J. B. VINET,
A. LAMBERT.	G. LANAUX,